

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2017-38(GRH)

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

Date de convocation : 6 juin 2017
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 12
Absents : 10
Votants : 12
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

L'an deux mille dix-sept et le 20 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA.

Messieurs Patrick BOUVET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Création — suppression et modification de postes — filière technique

Par délibération n° 2017-03 du 8 février 2017, les membres du Conseil d'Administration ont adopté le projet de service.

En conséquence, il vous est donc proposé :

- de supprimer le poste de catégorie C du cadre d'emplois des adjoints administratifs de la filière administrative qui avait été créé par délibération n° 2015-21 (RH) du 3 mars 2015 et qui était réservé au service formation et qui n'a pas été maintenu dans le projet de service ;
- de créer un poste de catégorie C de la filière technique du cadre d'emploi des adjoints techniques pour le contrôle des EPI.

La suppression et la création du poste interviendraient au 1^{er} juillet 2017.

En complément, un de nos personnels relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux est inscrit sur liste d'aptitude du concours de technicien externe session 2014 pour la période du 15 octobre 2016 au 14 octobre 2017.

Le poste détenu par l'agent ayant un grade sommital relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, il est vous est proposé de :

- Transformer un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques de la filière technique en un poste de technicien territorial relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux sur la même filière. Cette modification interviendrait au 1^{er} juillet 2017.

L'incidence financière s'élève à 14.100 € et les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2017.

L'avis du comité technique a été demandé lors de sa session du 13 juin 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop and a sharp upward flick at the end.

Claude FIAERT

